



Mauguio Carnon

Reçu le :
27 MARS 2011

N/réf. : J.A/BK/FG - N°64-2011
Service des Sports
Tél : 04-67-12-05-83
Fax : 04-67-12-07-66

Mauguio Carnon, le 25 mars 2011

Monsieur Michel MOINE
Président du stand de Tir
Route de la Mer
34130-MAUGUIO

Affaire suivie par : Blaise Knapnougel/
Françoise Gervais

OBJET : Graffiti

Monsieur le Président,

Par la présente lettre, je tiens à vous faire part de mon étonnement lorsque j'ai découvert le graffiti présent sur le mur du stand de tir.

Ne remettant nullement en cause la qualité artistique de cette peinture, ni la plu value qu'elle procure à l'équipement, j'attire votre attention sur le caractère illégal et pénalement répréhensible de cette pratique (*Article R.635-1 et 322-1 du Code Pénal*).

L'établissement faisant parti du patrimoine public, toute demande d'intervention sur celui-ci doit faire l'objet d'une demande écrite auprès du propriétaire.

En conséquence, il n'est ni autorisé, ni réglementaire de réaliser une intervention sur un bâtiment public sans aval préalable de la municipalité.

Toutefois, considérant la dimension agréable que procure ce dessin, nous avons opté pour le conserver et ne pas procéder à son effacement.

Toutefois, je vous demande de veiller à ce que de telles pratiques soient réalisées, à l'avenir, conformément à la réglementation.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sincères salutations.



Jean ALBERT
Adjoint au Maire délégué aux Sports
et à la Sécurité

